

le médecin adressait, à son sujet le 10 septembre suivant, un rapport des plus détaillés au Bureau des constatations de Lourdes. Aussi nous bornerons-nous à en donner ici le résumé :

“ Maton (Martha), née à Furnes le 17 février 1898, sans profession, constitution médiocre, tempéramment lymphatique.

“ Dès l'âge de quatorze ans, elle ressentit des douleurs abdominales, qui, bientôt, furent suivies de premières souffrances au niveau de la hanche droite. Dans la suite, ces douleurs devinrent plus vives. Il s'y ajouta du gonflement articulaire et, vers le mois d'avril 1919, une *coxalgie aiguë* était confirmée, avec un cortège de symptômes et un *raccourcissement du membre inférieur qui atteignait dix centimètres*.

“ Entre temps, au début de juin 1914, fièvre typhoïde grave, qui dura neuf semaines et dont la convalescence, très longue, fut suivie d'anémie et de faiblesse générale prononcée.

“ En février 1915, récidive de fièvre typhoïde, pendant laquelle, sous la menace des bombardements de sa cité, la malade dut être transportée, d'abord à l'hôpital Saint-Idesbald, de Furnes puis huit jours plus tard, à l'hôpital belge de Montreuil-sur-Mer.

“ A Montreuil après un alitement de quatre mois, crise aiguë d'appendicite. Le Dr Joulet, médecin directeur, pratiqua *in extremis* l'opération à chaud (10 juillet 1915), mais l'intervention est abrégée et limitée au seul enlèvement de l'appendice, à cause d'une syncope grave et des désordres abdominaux complexes que le chirurgien constata.

“ Peu de temps après, les lésions latentes au deux sommets pulmonaires se mirent à évoluer rapidement, et la malade fut placée dans la salle de l'hôpital de Montreuil réservée aux tuberculeux. La toux opiniâtre et continuelle, la température élevée qui atteignait, presque chaque jour, 39 à 40 degrés, en même temps que des crises douloureuses abdominales, amenèrent vers novembre 1915, un tel dépérissement, que l'on dut abandonner le projet du transfert de Mlle Maton dans un sanatorium.

“ Ce n'est qu'en juin 1918, après des alternatives d'améliorations et d'aggravation, qu'à la faveur d'une accalmie, son renvoi au sanatorium Elisabeth, de Chanay (Ain), fut effectué.

“ A son arrivée dans l'établissement, les lésions pulmonaires, localisées aux deux som-

mets, plus à droite qu'à gauche, affectent une allure subaiguë, et l'état reste à peu près stationnaire jusqu'au début de septembre 1918. Notons, à cette date, une atteinte de grippe broncho-pulmonaire, compliquée d'une recrudescence des troubles gastro-intestinaux.

“ En décembre de la même année, nouvelle localisation tuberculeuse, qui se dénonce par le caractère paroxystique des manifestations abdominales, douleurs, vomissements, ballonnements du ventre et épanchement péritonéal : c'est la péritonite définitivement installée. Les douleurs sont si fréquentes et si aiguës, qu'il faut jusqu'à six ou huit injections de morphine par vingt-quatre heures pour les calmer.

“ *Le cas*, cette fois, apparaît comme désespéré : la malade reste des mois entre la vie et la mort, difficilement alimentée uniquement de café et de lait avec quelques biscuits ; la température vespérale atteint souvent 40 degrés, au moment des paroxysmes. Le traitement palliatif est désormais jugé seul indiqué. L'épanchement ascitique progresse lentement, jusqu'à refouler le diaphragme et le cœur (évanouissements, dyspnée), et tout autre position que la position couchée est impossible.

“ La ponction du péritoine, qui s'imposait, n'eut pas lieu parce que le départ pour Lourdes fut brusquement précipité.

“ Aussi est-ce dans les conditions les plus pitoyables, dans un état des plus précaires, et considéré comme *entièrement désespéré* que, le 17 août 1919, la pauvre patiente, à sa demande expresse, sur son désir formel, rendant vaines nos protestations, fut embarquée pour Lourdes, sous la garde de deux de nos religieuses. Ses souffrances, par ailleurs, étaient si pénibles que la malade demandait, non pas à guérir, mais à mourir.”

Après la lecture de ce rapport, si clair, il semble qu'il ne puisse y avoir aucune hésitation ni aucun doute : l'implacable tuberculose avait envahi, chez Mlle Maton, non seulement les poumons, mais encore le péritoine et l'articulation de la hanche. Deux de ces localisations étaient arrivées à leur ultime période, celle où la science humaine est obligée de se déclarer impuissante.

Le jour même de son arrivée à Lourdes, le mardi 19 août, à 4 heures du soir, Martha Maton, qui n'avait pas quitté son lit depuis neuf mois, fut plongée dans la piscine. On l'en reti-